

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 4 juin 2026

Nombre de conseillers en exercice : 57

Quorum : 29

Présents : 33

Absents : 24

Pouvoirs : 17

Votants : 50

L'An deux mil vingt-six,

Le 10 juin à 18h00,

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à la salle polyvalente de Tourny, sous la présidence de Monsieur Michel JOUYET - Maire

Étaient présents :

- | | | |
|-----------------------------|------------------------|-----------------------------|
| 1. Arnaud-Rodrigue ADONON, | 12. Nathalie FAUVEL, | 24. Véronique MONFILLIATRE, |
| 2. Stéphanie APOSTOLY, | 13. Daniel FOUCHER, | 25. Patrice NOEL, |
| 3. Tony BARBIER, | 14. Victoria GUILABERT | 26. Michel OZANNE |
| 4. Bruno BLAHIC, | 15. Jihen HAMMAMI | 27. Catherine PILTON, |
| 5. Richard CARILLET, | 16. Isabelle HAUTEMER, | 28. Bruno QUEMENER |
| 6. Fabrice CAUDY, | 17. Pascal HEMET, | 29. Fabien RICHARD |
| 7. Fernand CHANSEAUME, | 18. Patrick HERICHE, | 30. Alain RIOU |
| 8. Catherine CREPIN-LEPAGE, | 19. Stéphanie LEPINE | 31. Marie ROUSSEAU |
| 9. Patricia DARBO, | 20. Michel JOUYET, | 32. Michèle SEMBEL, |
| 10. Natacha DE BEAUDRAP, | 21. Cathy KOMORNICZAK, | 33. Nathalie SENECAI, |
| 11. François EVRARD, | 22. Lucie LOISTRON, | |
| | 23. Paul MERCIER, | |

Étai(en)t absent(s) avec pouvoir :

Elise ALVES-CERDEIRA donne pouvoir à Victoria GUILABERT
 Sébastien ANDRIEUX donne pouvoir à Stéphanie LEPINE
 Guillaume BERTRAND donne pouvoir à Bruno BLAHIC
 Emmanuel BOURDON donne pouvoir à Fabrice CAUDY
 Angéline BYLYKBASHI donne pouvoir à Michèle SEMBEL
 Rénald DELALIN donne pouvoir à Marie ROUSSEAU
 Bernard DURDANT donne pouvoir à Michel OZANNE
 Jennifer FAIRBANK donne pouvoir à Natacha DE BEAUDRAP
 Ophélie GAVELLE donne pouvoir à Nathalie FAUVEL
 Emmanuelle LAVAL donne pouvoir à Patrick HERICHE
 Benjamin LE CARNEC donne pouvoir à Michel JOUYET
 Catherine MIKLARZ donne pouvoir à Véronique MONFILLIATRE
 Marion LERIGOLEUR donne pouvoir à cathy KOMORNICZAK
 Eric PORTIER donne pouvoir à Arnaud-Rodrigue ADONON
 Claire REGNOUF donne pouvoir à Paul MERCIER
 Isabelle RIHOUEY donne pouvoir à Stéphanie APOSTOLY
 Jean-Philippe TROUILLET donne pouvoir à Catherine PILTON

Etai(en)t absent(e)s : Xavier BALAGUERIE, Sandrine DRUAIS, Thomas GREUET, Michel MOISY, Eric OTTENWALTER, Lisa PEPE, Laura PONTY

Secrétaire de séance : Michel OZANNE

N°DEL – 2026 – 071 : Création / suppression de postes et mise à jour du tableau des emplois et des effectifs – Abroge et remplace la DEL-2026-068

Afin de se mettre en conformité avec le grade de l'agent recruté et le tableau des emplois il est nécessaire d'abroger et de remplacer la DEL-2026-068.

Dans ces conditions, il est proposé au conseil municipal, à compter du **10 juin 2026** :

DE SUPPRIMER

- 1 emploi d'ATSEM sur le grade d'adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe 32.78/35ème
- 1 emploi de gestionnaire carrières paies sur le grade d'adjoint administratif territorial principal de 2ème classe 37/35ème

DE CREER

- 1 emploi d'ATSEM sur le grade d'adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe 32.78/35ème
- 1 emploi de gestionnaire carrières paies sur le grade d'adjoint administratif territorial principal de 1ère classe 35/35ème

Le poste et le service d'affectation des agents restent inchangés. Les crédits nécessaires sont prévus au budget.

Vu le Code général de la fonction publique, notamment ses articles L.313-1 et L.542-1 à L.542-5

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment son article 1 ;

Vu l'avis favorable du comité social territorial du 23 avril 2026,

Considérant que dans le cadre de l'avancement de carrière des agents territoriaux et pour les besoins d'un service il est nécessaire d'effectuer les modifications comme suit,

Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil municipal

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- **DE SUPPRIMER**

- 1 emploi d'ATSEM sur le grade d'adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe 32.78/35^{ème}
- 1 emploi de gestionnaire carrières paies sur le grade d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe 37/35^{ème}

- **DE CREER**

- 1 emploi d'ATSEM sur le grade d'adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe 32.78/35^{ème}
- 1 emploi de gestionnaire carrières paies sur le grade d'adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe 35/35^{ème}

- **DE MODIFIER**, en conséquence, le tableau des emplois et des effectifs,

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant habilité à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Certifier exécutoire compte
tenu de la publication
effectuée le

Et de la télétransmission
en Préfecture le

**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Au registre suivent les signatures, extrait conforme.**

